

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique se déroulera sur les communes de Lignéres-Orgères, Saint-Calais-du-Désert et Saint-Samson du 7 septembre au 8 octobre 2007 inclus sur le projet de Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) prescrit autour du site exploité par la société NOBEL EXPLOSIFS France situé à Lignéres-Orgères.

L'objectif des PPRT est de mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité pour atteindre un niveau de risque aussi bas que possible pour l'environnement des sites à risque afin de protéger la population du risque technologique.

Durant toute la durée de l'enquête, soit 32 jours consécutifs, le public pourra prendre connaissance du dossier dans chacune des mairies aux jours et heures d'ouverture des bureaux et présenter ses observations :

- soit en les consignants directement sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cette fin en mairies de Lignéres-Orgères, St-Calais du Désert et St Samson (registre principal en mairie de Lignéres-Orgères, registres subsidiaires en mairies de St-Calais du Désert et St Samson). Chaque registre sera coté et paraphé par le commissaire-enquêteur ;

- soit en les adressant par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Lignéres-Orgères. Celles-ci seront annexées au registre principal et tenues à disposition du public.

En outre, les observations du public seront également reçues par Monsieur Serge LECLERC, commissaire-enquêteur, en mairies de :

- Lignéres-Orgères le vendredi 7 septembre 2007 de 8h15 à 11h15 ;
- St-Samson le mardi 11 septembre 2007 de 9h00 à 12h00 ;
- St Calais-du Désert le mardi 11 septembre 2007 de 13h30 à 16h30 ;
- Lignéres-Orgères le mardi 25 septembre 2007 de 9h00 à 12h00 ;
- Lignéres-Orgères le lundi 8 octobre 2007 de 14h15 à 17h15.

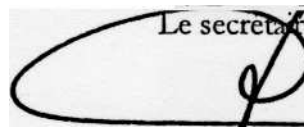
Toute personne intéressée peut prendre connaissance, à la préfecture de la Mayenne (bureau de l'environnement et du développement durable), ainsi qu'en mairies de Lignéres-Orgères, Saint-Calais-du-Désert et Saint-Samson, du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur.

3 AOUT 2007

Laval, le

Pour la préfète

Le secrétaire et par
délégation,
général,



Ludovic Guillaume